

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 22 mars 2022
Visioconférence à 18h30

Ordre du jour

18h30	S	1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot de bienvenue
18h35	A	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
18h40	A	3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 22 février 2022 3.1 Photos scolaires
18h50	I	4. Parole au public
19h10	A	5. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2022-2023
19h20	C	6. Traiteur 2022-2023
19h25	I	7. Horaire des récréations
19h30	A	8. Activités parascolaires
19h35	A	9. Critères de sélection d'une direction d'établissement
19h45	S	10. Projet éducatif
19h50	S	11. Comité cour d'école
19h55	I	12. Communication dans l'Alizé
20h00	I	13. Service de garde
20h10	I	15. Vie à l'école
20h15	I	16. Comité de parents
20h20	I	17. Correspondance
20h25	I	18. Sujets divers
20h30	I	19. Parole au public
20h35	A	20. Levée de l'assemblée

Christian Lamy
Président du Conseil d'établissement

Nathalie Hébert
Directrice